



## REPUBLIQUE DU CAMEROUN : ARRESTATION ET DETENTION ARBITRAIRE DE VIZIGA EMMANUEL, POINT FOCAL CESOQUAR A TOUROU PAR LES ELEMENTS DU BATAILLON D'INTERVENTION RAPIDE A MOKOLO

Douala-Cameroun : Communiqué de presse REDHAC N°025/19092022

Mokolo, le 19 septembre 2022 : Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) reste vivement préoccupé par les vagues arrestations et détention arbitraires des défenseurs des droits humains dans le septentrion.



### Les faits

En août 2021, le nommé Wassa Hadaga a été suspecté de convenue avec la secte islamiste boko haram dans localité Roum de Toufou, par les habitants de la localité, quelques jours plus tard, les éléments du bataillon d'intervention rapide (BIR) interpelle le sieur Wassa pour besoin d'enquête, un mois après, le Tribunal militaire à Maroua libère le nommé Wassa Hadaga pour absence de preuves.

Quelques jours plus tard, ces mêmes habitants de la localité ont accusé Viziga Emmanuel, d'avoir libéré un boko haram à Maroua.

Le 24/11/2021 dans une réunion avec les militaires en présence du Commandant de Bim Eto, l'un des habitants l'accuse devant le Commandant d'avoir libéré un Boko haram interpellé à Maroua. Suite à cela les habitants sont allés à la rencontre du conseiller régional du mayo tsanaga, Mr. Kodji Wandala pour porter plainte au défenseur Viziga Emmanuel.

Le ..... Viziga Emmanuel a été traîné en cellule au commissariat de sécurité publique de Mokolo, jusqu'à présent l'affaire est au tribunal de Mokolo sans suite.

### **De tout ce qui précède,**

**Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) est préoccupé par:**

- la détérioration sans cesse croissante de la situation des Défenseur(e)s des Droits Humains notamment des acteurs sociaux ;
- les menaces de toute sorte en l'occurrence : les arrestations, les détentions et les séquestrations des Défenseur(e)s des Droits Humains, les femmes défenseures, les journalistes, les lanceurs d'alerte et les leaders des groupes sociaux.
- le sort des leaders syndicaux, membres de la société civile dont la contribution à l'essor de la démocratie et à l'Etat de droit ne saurait souffrir d'aucune entorse.

Le REDHAC :

- condamne avec fermeté l'arrestation, la détention et la séquestration de M. Viziga Emmanuel, point focal Cesoquar ;



- condamne la répression dont font face les Défenseur(e)s des Droits Humains, les femmes défenseuses, les avocats, les journalistes, les responsables associatifs et leaders des partis politiques d'opposition ;
- demande la libération immédiate et sans condition de M. Viziga Emmanuel, point focal Cesoquar.

### **Aux autorités du Cameroun, le REDHAC :**

- tient pour responsable le Gouvernement du Cameroun en cas de disparition forcée de M. Viziga Emmanuel;
- demande que soient assurées la protection et la sécurité physique, psychologique et morale de M. Viziga Emmanuel ;
- exige que cesse toute forme d'intimidation sur les Défenseur(e)s des Droits Humains, qui ne font que leur travail de Promotion, Protection et de Défense des Droits Humains ;
- exhorte de continuer à respecter les conventions et instruments régionaux et internationaux librement ratifiés relatifs aux droits humains, aux syndicats, aux partis politiques et aux Défenseur(e)s des Droits Humains au Cameroun.

### **Le REDHAC recommande aux Nations Unies et à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples d'exhorter le Gouvernement du Cameroun à :**

- i) respecter, protéger, promouvoir et garantir la protection physique et la sécurité des acteurs sociaux ainsi que de l'ensemble des Défenseur(e)s des Droits Humains, Femmes Défenseuses, journalistes, lanceurs d'alerte conformément à la loi fondamentale du pays et à ses obligations internationales et à adhérer aux idéaux et principes d'Etat de droit ;
- iii) mettre un terme aux actes d'intimidation et de représailles de toute sorte sur M. Viziga Emmanuel, Défenseur des Droits Humains en particulier et en général tous les Défenseur(e)s des Droits Humains ;
- iv) coopérer pleinement avec les mécanismes régionaux et internationaux chargés d'enquêter sur les cas de violations des Droits Humains, des menaces et représailles à l'encontre des Défenseur (e)s des Droits Humains.

### **SUIVEZ-NOUS**

**REDHAC -Secrétariat Permanent**

Tél. Fixe : Bureau (+237)233 42 64 04

MOB : (+237) 691 23 89 96/ 697 61 81 95

Facebook : RedhacRedhac

Twitter : @RedhacRedhac

Site-Web : [www.redhac.info](http://www.redhac.info)